

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-03-020

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présent(s) : 25
Nombre de suffrages exprimés : 26
Nombre d'absent(s) : 1
Nombre de pouvoir(s) : 1

Vote :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 13 mars 2025

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Héléne DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Arnaud DE MAZENOD

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Patrice BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SURY LE COMTAL - APPROBATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20250327-2025-03-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025
Publication : 04/04/2025

Par demande du 14 février 2025, l'amicale des sapeurs-pompiers de Sury le Comtal a sollicité la municipalité pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'aménagement de la caserne de Sury-le-Comtal et l'installation d'une « stèle du souvenir » pour leurs camarades disparus.

La caserne de Sury-le-Comtal fait partie des 3 casernes qui interviennent sur la commune de Saint-Marcellin-en-Forez.

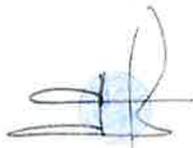
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, décide :

- De verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 euros à l'amicale des sapeurs-pompiers de Sury le Comtal.
- Dit que les crédits sont prévus au BP

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 2 AVRIL 2025

LE MAIRE,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Lardon', written over a light blue rectangular stamp.

ERIC LARDON

LE SECRETAIRE DE SEANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Braud', written in a stylized, cursive manner.

PATRICE BRAUD